

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 24 FEVRIER 2021 – 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 27 janvier 2021 – 19H00 : adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Annie PATRAS*

1. Convention mise en commun agent de police municipale

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

En vue d'un recrutement d'un policier municipal intercommunal, le Maire propose d'approuver le projet de convention établie avec la Commune d'Oppède. Cette convention permettra de mutualiser le poste afin de répondre aux besoins recensés en matière de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique sur le territoire des deux Communes. Le temps de travail de l'agent recruté sera réparti à hauteur de 60% pour la Commune de MAUBEC et 40% pour la Commune d'OPPEDE. Tous les frais (formation, traitement, équipements...) seront répartis selon la même proportion.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention.

Adopté par 17 voix pour, 1 contre et 1 abstention

2. Demande de subvention DETR 2021 - Extension cimetière communal

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR 2021) pour le projet d'extension du cimetière communal. La dépense prévisionnelle pour les travaux concernés s'élève à 158 300 € HT ; la subvention sollicitée (35%) se monte à 55 405 €.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer ce dossier de subvention auprès de la sous-préfecture d'Apt.

Adopté à l'unanimité

3. Convention Coordination Enfance-Jeunesse - Avenant 2021

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à la décision d'intégrer les Communes de Lauris, Puget, et Puyvert pour la coordination Enfance-Jeunesse, il est nécessaire de valider un avenant à la convention intercommunale définissant la répartition des charges. La part de la Commune de Maubec représentera désormais 27,69% X 50% des charges du service.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant à ladite convention

Adopté à l'unanimité

4. Convention SEDEL Energie - Renouvellement

Rapporteur : Jean-François DUBOIS

La convention SEDEL Energie avec le Parc du Luberon, qui permet à la Commune de bénéficier d'un service de conseil pour l'optimisation des consommations énergétiques, arrive à expiration le 30 avril prochain. Il est proposé de reconduire cette convention au travers de l'avenant n°2, pour la période allant du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2024.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant à ladite convention

Adopté à l'unanimité

5. Reversement LMV Aide de l'Etat pour acquisition de masques

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire indique que les Communes membres de la Communauté d'Agglomération doivent délibérer en vue de percevoir l'aide de l'Etat (2000 € pour Maubec) qui doit être

reversée à la Commune par Luberon Monts de Vaucluse, coordonnateur du groupement de commandes.

Le Maire demande au conseil municipal d'approuver le reversement de l'aide de l'état concernant les masques acquis pour la population lors de la première période de confinement.

Adopté à l'unanimité

6. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à un avancement de grade, le Maire propose de modifier le tableau des effectifs de la Commune en supprimant un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et en créant un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2021

Adopté à l'unanimité

7. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier la délibération du 27 janvier dernier permettant, afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget primitif, de voter des crédits correspondants à hauteur de 25% des crédits votés lors de l'exercice précédent. En effet il est nécessaire de ventiler les crédits concernés par opération. Le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de ces crédits.

Adopté à l'unanimité

8. Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

- Cellule de veille du Collège du Calavon : situation sanitaire satisfaisante
- Syndicat de Rivière du Coulon Calavon : à noter : les subventions d'état sont d'une façon générale en baisse, malgré tout les travaux restent financés à hauteur de 80%
- CCAS : le 16 mars prochain (matinée) : permanence à l'agence postale de la Mutuelle de Village
- Projet de Déviation de la RD900 (Coustellet) : concernant certains points techniques, les Maires de Maubec, Oppède et Robion ont informé le Département de Vaucluse de leurs avis défavorables au projet tel qu'il a été présenté
- Agenda :
 - 21 mars Vide-Grenier à Coustellet organisé par le Lions Club
 - 28 mars : Reprise du Marché Paysan à Coustellet & Foire Hortifleurs au village organisé par le Comité des Fêtes.

Le Maire lève la séance à 19H45

Maubec, le 24 février 2021

Le Maire,

Frédéric MASSIP